

REALMONT

Assemblée à huis clos

Dans le contexte particulier du déconfinement et l'évolution actuelle de la pandémie Covid-19, le conseil d'administration de l'ADMR de Réalmont, Fauch, Ronel et Saint-Lieux-Lafenasse précise certains points. L'accueil du public se fait exclusivement sur rendez-vous le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h. Tél : 05 63 55 48 89. L'assemblée générale prévue le 11 septembre 2020 se tiendra à huis clos avec les administrateurs. Les adhérents doivent retourner le « Bon pour pouvoir » signé au plus tôt. «Le document relatant nos activités 2019 pourra être remis sur demande.»

Jean Record